

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-DEUX SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MICHEL THORN PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES.

Sont présents formant quorum :

Michel Thorn, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Manon Robitaille, vice-présidente, représentante de Deux-Montagnes
Marc-André Daoust, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet

Est également présent :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Est absente :

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 046-04-2022

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 19 AVRIL 2022

**Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust
Appuyé de madame Chantal Chartrand**

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 19 avril 2022 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 047-04-2022

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2022

**Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Marc-André Daoust**

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2022. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RT 048-04-2022

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2022

**Il est proposé par madame Chantal Chartrand
Appuyé de madame Manon Robitaille**

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 19-04-2022 au montant de 41 942.60 \$.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● EXPLOITATION

Résolution RT 049-04-2022

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-077-10-2018, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Philippe Cordey;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Appuyé de madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport mensuel du mois de février 2022.

Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 050-04-2022

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE MARS 2022

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois de mars 2022.

Débits du mois de mars 2022

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	507 964	178 887	116 037	8 471	811 359
Répartition	62,61 %	22,05 %	14,30 %	1,04 %	100 %
Moy/jr	16 386	5 771	3 743	273	26 173

Résolution RT 051-04-2022

4.3 TRAVAUX DE FAUCHAGE DES HAUTES HERBES SUR LE TERRAIN DES ÉTANGS AÉRÉS POUR LA SAISON ESTIVALE 2022

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'octroyer un contrat pour les travaux de fauchage des hautes herbes sur le terrain des étangs aérés pour la saison estivale 2022 pour une somme d'au plus 4 000 \$, plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-522.

Résolution RT 052-04-2022

4.4 MANDAT DE COORDINATION, DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VIDANGE DES BOUES DES CELLULES 1B, 2A, 2B, 3A ET 3B POUR L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT l'entente relative à la gestion administrative de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT les travaux de vidange des boues 2022 des cellules 1B, 2A, 2B, 3a et 3B qui seront réalisés au plus tard le 31 octobre 2022;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer une gestion rigoureuse de l'administration et de la surveillance de tels travaux notamment à l'égard de la siccité des boues qui constitue un élément déterminant dans le coût final du contrat;

CONSIDÉRANT les offres de l'entreprise Aquatech, et de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac afin de réaliser le mandat de coordination, de suivi et de surveillance des travaux de vidange de boues comme suit :

- Aquatech	84 706.72 \$ plus taxes
- Municipalité Saint-Joseph-du-Lac	44 840.25 \$ plus taxes

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Appuyé de madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu de convenir que la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac réalise le mandat de coordination, de suivi et de surveillance des travaux de vidange de boues 2022 et reçoive en compensation, par le biais des quotes-parts des quatre (4) municipalités constituant la RÉGIE selon la méthode de répartition suivante :

Villes concernées	Pourcentage de la répartition
Deux-Montagnes	43,03 %
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	40,71 %
Saint-Joseph-du-Lac	14,30 %
Pointe-Calumet	1,96 %
Total	100 %

Résolution RT 053-04-2022

4.5 DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉVALUATION DES DÉBITS ET CHARGES DES VILLES TRIBUTAIRES – CAMPAGNE DU MOIS DE MARS 2022 - PRÉPARÉ PAR SIMO INC.

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prenne acte du rapport d'évaluation des débits et charges des villes tributaires de la campagne du mois de mars 2022 préparé par SIMO Inc.

QUE le rapport du mois de mars 2022 est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Date de la campagne d'échantionnage	Deux-Montagnes	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Saint-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet
	Kg/d	Kg/d	Kg/d	Kg/d
Mars 2022	1616	1270	550	70
%	46%	36%	16%	2%

- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

- **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

- **POINTS À DISCUTER**

- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

[Résolution RT 054-04-2022](#)

8.1 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2022**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Appuyé de madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h50 .

Michel Thorn
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire